

M et Mme MOREAU
203, av Paul Denis Huet
78955 Carrières-sous-Poissy
helenemoreau@wanadoo.fr

M. le Président de la CNDP Francilienne

Carrières-sous-Poissy, le 10 mai 2006

A ce jour, après plusieurs réunions de la CPDP, il me semble qu'il faut rappeler à quelques élus et au maître d'ouvrage qu'il est de leur devoir de respecter les habitants concernés par le prolongement de l'A104.

Personne ne veut vivre avec le bruit et les gaz d'échappements assassins, la disparition des paysages de la boucle de la Seine et le barrage des chemins de déplacements pour les années à venir.

Certains projets sont plus nuisibles et moins coûteux que d'autres. C'est le cas évident de la traversée de Carrières-sous-Poissy ; l'autoroute dévalerait de Poissy et de Chanteloup-les-Vignes, ouverte et béante sur les 4/5^{ème} de son tracé, avec 2 échangeurs espacés de 3,5 Km et un péage dévisageants la ville et la vallée.

Cette situation n'existe pas sur les autres trajets et de plus la « chevauchée » de Carrières-sous-Poissy ne coûterait que le tiers de ses équivalents envisagés sur la forêt de Saint Germain-en-Laye ou Poissy.

Ici nous avons déjà la D190 et la D155, non aménagées pour les piétons et pour les cyclistes, reliant le nord et le sud de la boucle de Seine et scindant la ville en 3. Nous avons le passage des avions de Roissy, l'usine d'incinération des communes voisines et bientôt à proximité, l'usine de retraitement des eaux usées.

De plus, si l'on prête attention aux autoroutes déjà réalisées, elles évitent au possible les agglomérations et traversent bien les forêts, les bois et même les parcs, comme c'est le cas de: Carnelle, L'Isle Adam, Rueil-Malmaison, la Celle St Cloud, Versailles, Bois d'Arcy, Chaville, Meudon, Vélizy-Villacoublay, le Chesnay, Marnes la Coquette, Bièvres, Marly le Roi, St Germain en Laye, ceux du Vexin et de la Haute vallée de Chevreuse.

Actuellement, l'A86 se construit enterrée, en très grande partie hors agglomérations et les lieux naturels détruits seront rapidement reconstitués.

Vous nous avez dit, Monsieur le Président, que tout est possible. Voulez-vous transmettre à Messieurs les Décideurs qu'ils nous construisent un projet ambitieux et qu'ils ne nous « polluent pas la vie » par un tracé unique.

Pourquoi ce qui est bien ailleurs ne serait-il pas bon ici ?

La « nature » a-t-elle plus de droits que les habitants de nos villes et villages ?

Veillez croire, Monsieur le Président, à l'expression de mes sentiments distingués.

Joël MOREAU

PS : Coût de construction 4 Km en forêt de Saint-Germain-en-Laye : 800 millions d'euros
Coût de construction 4 Km dans Carrières-sous-Poissy : 270 millions d'euros